

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : fermeture partielle du collège Alfred de Vigny des Côteaux-du-Blanzacais

Angoulême, le 1 avril 2021

Suite à un manque de personnel de surveillance parmi les assistants d'éducation dû à un cas de Covid-19 ayant entraîné plusieurs cas « contacts à risque » au sein du personnel adulte, les classes de 5^e, 4^e et 3^e (classes du cycle 4) du collège Alfred de Vigny des Côteaux-du-Blanzacais seront fermées à compter de ce jeudi soir. Les élèves assureront leurs cours en distanciel jusqu'au 9 avril 2021 inclus, veille des vacances de printemps.

Les élèves des classes de 6^e seront accueillies normalement vendredi 2 avril 2021 afin de poursuivre leur accompagnement dans la prise en main des outils numériques et assurer des cours à distance de qualité. A partir du mardi 6 avril, ils sont placés en distanciel comme l'ensemble des élèves du collège.

Cette décision a été prise en accord avec le Conseil départemental de la Charente, collectivité gestionnaire des collèges. L'établissement a informé les parents d'élèves concernés par cette fermeture.

En cas d'impossibilité de télétravailler, les parents qui n'ont pas d'autres choix que de s'arrêter de travailler pour garder leurs enfants pourront bénéficier des dispositions légales d'indemnisation en vigueur (activité partielle ou arrêt de travail).

Les familles qui ne pourraient pas recourir à ces dispositifs (pour nécessité de service notamment) pourront bénéficier d'un dispositif d'accueil exceptionnel.

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle